



Descriptif de module

Ce descriptif de module est complété par la Directive sur l'organisation des modules à la HEIA-FR valable pour l'année académique 2023-2024

(https://www.heia-fr.ch/media/4qpfr0fj/directive_organisation_modules_heia_2023_f.pdf).

Domaine : *Ingénierie & Architecture*

Filière : *Architecture*

Orientation : -

1. Intitulé de module	Expression et gestion 6	2023-24
Code : B3M-EXGP-A	Type de formation : <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres : ...	
Niveau : <input type="checkbox"/> Module de base <input type="checkbox"/> Module d'approfondissement <input checked="" type="checkbox"/> Module avancé <input type="checkbox"/> Module spécialisé <input type="checkbox"/> Autres : ...	Caractéristique : En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	
Type : <input checked="" type="checkbox"/> Module principal <input type="checkbox"/> Module lié au module principal <input type="checkbox"/> Module facultatif ou complémentaire <input type="checkbox"/> Autres : ...	Organisation temporelle : <input checked="" type="checkbox"/> Module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> Module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> Semestre de printemps <input type="checkbox"/> Semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres : ...	

2. Organisation

Crédits ECTS

8

Langue principale d'enseignement :

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Italien |
| <input checked="" type="checkbox"/> Allemand (certains documents sont également donnés en allemand) | <input checked="" type="checkbox"/> Anglais |
| <input type="checkbox"/> Autres : .. | |

3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : L'étudiant-e de deuxième année, au bénéfice d'un PFP, a accès à des modules complets de troisième année sous réserve de l'approbation du ou de la responsable de filière. Il-elle doit soumettre à sa/son responsable de filière un plan de formation personnalisé, au sens de l'Art. 5, al. 1 de la Directive sur l'organisation des modules à la HEIA-FR 2023/24. La priorité doit être mise sur la répétition de l'année échouée. Il n'est pas possible de suivre des cours de deuxième et troisième année qui ont lieu en même temps à l'horaire.

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Documenté dans le guide de l'enseignement consultable en ligne

(https://www.heia-fr.ch/media/idiacion/20230830_eia-fr_brochure_23-24_web.pdf).



5. Contenu et formes d'enseignement

Module formé des cours suivants :

Cours d'anglais : dispense possible selon dispositif défini par les enseignant-e-s de langue.

Portfolio, semestre de printemps	Poids 2/8
Gestion et droit 3, semestre de printemps Management und Baurecht 3, Herbstsemester	Poids / Gewicht 4/8
Anglais	Poids 2/8

6. Modalités d'évaluation et de validation

Chaque cours du module fait l'objet d'un contrôle continu et d'une note finale de cours arrondie au dixième de point. Les informations relatives aux cours figurent dans le guide de l'enseignement. Le module est réussi lorsque les deux conditions suivantes sont réunies : la note du module, moyenne pondérée des notes de cours, arrondie au demi-point, est d'au moins 4.0 et aucune note de cours n'est inférieure à 3.0. Dans un module échoué, la répétition porte sur tous les cours dont la note est inférieure à 4.0.

La présence aux cours est obligatoire. Dans le cas de plus de 20% d'absences aux cours, l'enseignant-e pourra ne pas attribuer de note à l'étudiant-e. La pratique sera précisée par écrit au début du cours. Sans justificatif valable, le cours sera considéré comme échoué. Les cas de force majeure sont réservés.

7. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

8. Remarques

- Le cours d'anglais est obligatoire pour les étudiant-e-s qui ne peuvent attester d'un niveau d'anglais C1 avant de commencer le cours.
- Les étudiant-e-s ayant le niveau d'anglais requis sont dispensés des cours et 2 crédits sont automatiquement validés.
- Possibilité de faire le cours d'anglais en 2^{ème} ou en 3^{ème} année, soit au semestre d'automne, soit au semestre de printemps, et le cours est crédité au semestre de printemps de la 3^{ème} année dans le module « Expression et gestion 6 » en tant qu'anticipation s'il est fait avant le SP6.

9. Bibliographie

10. Enseignants

Voir dans le guide de l'enseignement.

Nom responsable de module : Lene Heller / Anne Faure / Marco Bellotti

Descriptif validé le 20.07.2023 par la
direction de la filière architecture